



EffiSkill
FORMATION PROFESSIONNELLE

La paye, Connaître les bases.

Code : PAY-10

Durée : 2J / 14H

Prix/Per. : 760 € HT.

Groupe de : 4 max.

Formateur :

Professionnel de la paye (pratiques).
Formateur confirmé.

Objectifs :

Acquérir les fondamentaux de la paye pour établir des bulletins de salaire simples.

Profil stagiaire :

Collaborateur d'un service paye, comptable, du personnel.

Pré-requis :

Connaître l'environnement Windows.

S'INSCRIRE

www.effiskill.com

Parc de Sacuny,
256 Av. Marcel Mérieux
69530 Brignais

infos@effiskill.com
Tél. : 04 72 18 51 18
Fax : 04 72 18 51 42

Compétences visées :

- ❖ Comprendre les différentes composantes d'un bulletin de paye.
- ❖ Maîtriser les principales règles de calcul des charges sociales.
- ❖ Savoir traiter les éléments variables de la paye.

Programme :

Notions de base en droit du travail :

Les formalités à l'embauche.
Les différents contrats de travail et leurs exécutions.
La durée légale du travail.
Les heures supplémentaires : répartition et contingent annuel.
Les forfaits jours et le temps de travail des cadres.
L'acquisition de congés payés.

Structure d'un bulletin de paie et du salaire :

Les mentions obligatoires.
Les différentes rubriques d'un bulletin de paye.
Les éléments de salaire : le salaire de base, la prime, les indemnités, les avantages en nature.
La question des frais professionnels.

Calcul du salaire brut :

Le salaire de base et le temps de travail effectif.
Indemnité de précarité (CDD).
Base de calcul des droits aux congés payés.
Les heures supplémentaires et la loi TEPA.
Les différents temps de repos (Compensateur, récupération,...)
La gestion des absences non-indemnisées ou indemnisées (maladie,...)

Les charges sociales patronales et salariales :

Détermination des montants de base soumis aux cotisations.
Les tranches de rémunération (A, B,C).
Cotisations URSSAF (chômage, maladie, vieillesse...)
Cotisations aux caisses de retraite complémentaires (AGIRC, ARRCO) et prévoyance.
Formation professionnelle : cotisations et indemnités (Hors temps de travail).
Fiscalité sociale : la CSG et la CRDS.

Traitements périodiques :

Le versement du salaire.
Les déclarations.

Mise en pratique et atelier sur un logiciel de paie :

Création de profils récapitulatif l'ensemble des cotisations à appliquer pour un salarié non cadre et un salarié cadre.
Création de fiches de paie.

Choix pédagogiques :

Formation opérationnelle composée de nombreux exercices pratiques.
Le groupe limité à 4 stagiaires garantit un apprentissage efficace et autorise des réponses personnalisées aux demandes de chaque participant.